

22^e édition du Baromètre de la finance solidaire FAIR-La Croix :
En hausse de + 15 % sur l'année 2023,
l'épargne solidaire franchit le cap des 30 milliards d'encours
et confirme son attractivité grandissante auprès des Français¹

Paris, le 19 juin 2024 –

L'épargne solidaire continue sa progression et atteint un encours global de 30,2 milliards d'euros sur l'année 2023, soit une augmentation de près de 4 milliards d'euros par rapport à 2022 (+15 %). Elle représente aujourd'hui 0,5 % de l'épargne financière des Français (contre 0,45 % en 2022)². Cette croissance est marquée par un effet de marché positif et des souscriptions en hausse, venant confirmer l'intérêt des Français pour la finance solidaire.

C'est une croissance à plusieurs dimensions qui s'observe en 2023 pour la finance solidaire. Les fonds solidaires tout d'abord, contrairement à 2022, affichent une très bonne dynamique avec une croissance de 900 millions d'euros, passant ainsi de 3,5 à 4,4 milliards d'euros. Si les livrets solidaires ont connu une légère décollecte en 2023 (voir explications détaillées ci-dessous), les dons provenant des produits de partage labellisés Finansol ont connu une croissance exceptionnelle de près de +80 %, passant de 4,8 à 8,5 millions d'euros. D'autre part, l'épargne salariale solidaire, qui représente 9,5 % de l'épargne salariale³, tire son épingle du jeu (+17,6 %, soit une augmentation de 2,7 milliards d'euros). Enfin, l'encours de l'épargne solidaire souscrit directement auprès des entreprises solidaires a cru de +10,8 % en 2023, tiré par plusieurs acteurs dynamiques comme Habitat & Humanisme et Terre de Liens.



« 2023 est un très bon cru pour la finance solidaire qui continue d'imprimer sa marque durablement dans le paysage français de l'épargne. C'est d'ailleurs l'une des meilleures années de progression de l'épargne solidaire en valeur absolue. En dépassant le seuil symbolique des 30 milliards d'euros d'encours global, ces résultats démontrent un attachement de plus en plus important des épargnants français pour les sujets de transitions sociales et environnementales : ils se sentent concernés et agissent grâce à leur épargne. La mission historique de FAIR est de fait renforcée : promouvoir et encourager cette dynamique positive pour une économie plus solidaire et durable et qui répondent à de grands enjeux sociaux » analyse Patrick Sapy, Directeur Général de FAIR, le collectif des acteurs de la finance à impact social en France.

La finance solidaire fait un bond de + 15 % sur l'année 2023

	En 2019 (en €)	En 2020 (en €)	En 2021 (en €)	En 2022 (en €)	En 2023 (en €)	Évolution 2023 vs 2022
Encours global de l'épargne solidaire	15,2 Mds	19,3 Mds	24,5 Mds	26,3 Mds	30,2 Mds	+ 15 %
Épargne bancaire solidaire	4,9Mds	6,9 Mds	9,5 Mds	10 Mds	11 Mds	+ 11 %
Épargne salariale solidaire	9,7Mds	11,7 Mds	14,1 Mds	15,3 Mds	18 Mds	+ 17,6 %
Épargne collectée par les entreprises solidaires	686 M	790 M	908 M	991 M	1,1 Md	+ 10,8 %

Source : FAIR, AFG

¹ Selon le Baromètre de la finance solidaire FAIR/La Croix, publié le 19 juin 2024.

² Selon la Banque de France, l'épargne financière des Français représente 6000,8 milliards d'euros au troisième trimestre 2023. Source : https://www.banque-france.fr/sites/bdf_espaces2/files/webstat_pdf/EPA_MEN_2265_fr_SI_Epargne_des_menages_T32023.pdf (14 février 2024)

³ Selon l'Association Française de la Gestion financière (AFG), l'épargne salariale atteint 188 milliards d'euros d'encours fin 2023. Source : <https://www.afg.asso.fr/afg-news/lepargne-salariale-atteint-un-niveau-historique-et-maintient-sa-progression-dans-les-tpe-pme/> (21 mars 2024)

L'année 2023 en 5 tendances clés :**1. DES FONDS ET ENTREPRISES SOLIDAIRES EN CONSTANTE CROISSANCE**

Les fonds solidaires tels que les FCP, SICAV et UC solidaires ont enregistré une forte croissance de leurs encours par rapport à 2022, passant de 3,5 à 4,4 Mds€. Ils ont notamment bénéficié d'une **augmentation de 550 M€ en souscriptions nettes** et d'un effet de marché positif de 400 M€, illustrant leur dynamisme et attractivité. En 2023, ces fonds ont investi près de 160 M€ dans des entreprises solidaires. **La même tendance est observée du côté des entreprises solidaires qui collectent en direct auprès des épargnants** : en effet, les entreprises membres du réseau FAIR affichent une collecte en croissance (+142 M€ de souscriptions nettes). On peut citer Lita.co, Habitat et Humanisme, Terre de Liens, 3 Colonnes, EHD, Solifap, La Nef ou encore Fermes en Vie parmi les acteurs ayant particulièrement collecté en 2023.

2. UN BOND DE L'ÉPARGNE SALARIALE SOLIDAIRE

L'épargne salariale solidaire a augmenté de **17,6 %, soit une hausse de 2,7 Mds€ en 2023**. Elle augmente ainsi à un rythme plus soutenu que l'épargne salariale, qui atteint les 187,8 Mds€ fin 2023 (+15,7 %). La part du solidaire continue donc d'augmenter au sein de l'épargne salariale (9,5 % en 2023, contre 9,4 % en 2022 et 8,4 % en 2021). **Les fonds d'épargne salariale solidaire totalisent aujourd'hui 18 Mds€, contre 9,7 Mds€ en 2019 (avant l'entrée en vigueur de la loi PACTE⁴), ils ont ainsi presque doublé en 5 ans**. Le nombre estimé de souscripteurs de l'épargne salariale solidaire labellisée Finansol se situe entre 1,2 et 1,3 million de salariés.

3. UNE BAISSE DES INVESTISSEMENTS SOLIDAIRES A NUANCER

En 2023, **les investissements solidaires s'élèvent à 680 M€** (chiffres de flux, en baisse de **21% par rapport à celui de 2022**), portant le total des investissements (le stock) à 3,8 Mds€. Les années 2021 et 2022 avaient été des années exceptionnelles en termes d'investissement (respectivement 690 M€ et 866 M€), qui s'expliquaient par la sortie de la crise sanitaire (et les effets sociaux négatifs en découlant), le fort taux d'épargne des Français et le besoin important en financement des entreprises solidaires durant cette période. En 2023, l'effet Covid étant consommé, les investissements solidaires renouent avec la **tendance de fin 2020, c'est-à-dire une croissance en moyenne de 12 % par an** entre 2013 et 2023.

4. LES LIVRETS SOLIDAIRES EN LÉGER RECUL

Les produits bancaires de type livrets ont été affectés par un **arbitrage conjoncturel des épargnants** au profit de l'épargne réglementée et de ses taux élevés : ils affichent une collecte nette d'épargne négative de -63 M€. Conjugué à la délabellisation de livrets par le label Finansol, et malgré une hausse des taux d'intérêt, **la baisse des encours sur les livrets solidaires se porte à -240 M€**. **Les encours sur livrets solidaires ont donc diminué, passant de 3 Mds€ à 2,8 Mds€**.

5. UNE HAUSSE EXCEPTIONNELLE DES DONS AUX ASSOCIATIONS

Les dons aux associations, distribués par le biais des produits solidaires, sont passés de **4,8 M€ en 2022 à près de 8,5 M€ en 2023, soit une hausse de près de 80 %**. Cette augmentation significative est principalement due aux livrets de partage et aux options de partage sur livrets, dont les dons sont passés de 4 à 7,7 M€, et à la hausse des taux d'intérêts des livrets de partage en 2023, certains proposant désormais des taux de 3 % voire 3,5 %. Comme les années précédentes, la majorité des dons proviennent des produits offerts par le Crédit Coopératif. Les dons distribués par les OPC (Organismes de placement collectif) connaissent quant à eux une croissance plus faible (+0,03 M€ ; +5 %).

⁴ La loi Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises, ou loi PACTE (2019), favorise la mise en place de dispositifs d'épargne salariale dans les petites et moyennes entreprises par la baisse du forfait social pour les TPE-PME pour l'ouverture d'un tel dispositif.

Les financements solidaires réalisés en 2023 (**680 millions d'euros**) ont permis de soutenir plus de **1 470** projets à impact social ou environnemental. Ainsi pour 2023, cela représente :

- **65** institutions de microfinance, coopératives agricoles, entreprises sociales... œuvrant en faveur de l'accès aux biens et services essentiels financées dans les PED*
- **16 000** emplois créés ou consolidés
- **2 100** nouvelles personnes relogées
- **13 000 personnes alimentées** en électricité renouvelable
- **2 600** hectares d'agriculture biologique (soit l'équivalent de 3 714 terrains de football) et **180** nouveaux agriculteurs soutenus

[CLIQUEZ ICI POUR TÉLÉCHARGER L'INFOGRAPHIE](#)

Méthodologie

Le Baromètre de la finance solidaire FAIR / *La Croix* est issu de la consolidation des données collectées par l'Observatoire de la finance à impact social de FAIR. Les données proviennent de FAIR, notamment au titre du label Finansol (187 produits financiers solidaires analysés), de l'AFG pour l'épargne salariale solidaire, de la Banque de France pour le patrimoine des Français et de France Assureurs.

Ce document annuel de 8 pages, réalisé en partenariat avec le quotidien *La Croix*, dévoile les dernières évolutions et tendances du secteur de la finance solidaire en France. Il invite également le lecteur à découvrir tous les produits labellisés Finansol et comment devenir un épargnant solidaire.

A propos de FAIR :

Collectif des acteurs de la finance à impact social en France, l'association FAIR œuvre depuis près de 30 ans à la promotion d'une finance solidaire en mobilisant les épargnants individuels et les investisseurs institutionnels. FAIR réunit plus de 140 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, ONG, grandes écoles, personnalités engagées, et porte le label Finansol, créé par des acteurs de la société civile qui garantit la nature solidaire des produits d'épargne labellisés, ainsi que la transparence de l'information. Plus de 180 produits sont aujourd'hui labellisés Finansol.

La finalité de l'action de FAIR est claire : faire que les épargnants soient pleinement conscients de leur pouvoir, et les accompagner afin d'agir ensemble en faveur d'une société plus juste. www.finance-fair.org

Contacts presse : Agence Profile

Julienne Zebakovisse : jebakovisse@agence-profile.com 01 56 26 72 15 – 06 78 34 25 13

Hina de Soultrait : hdesoultrait@agence-profile.com 01 56 26 72 24